

Parcours HandiCo : de mon projet à l'emploi



- ➊ Une action dédiée aux demandeurs d'emploi en situation de handicap ayant un projet professionnel dans la fonction publique
- ➋ Un parcours alternant des temps individuels et collectifs
- ➌ Un accompagnement pluridisciplinaire favorisant l'accès à l'emploi



La fonction publique territoriale dans le Rhône c'est :

- Plus de 400 employeurs territoriaux
- Plus de 16 000 offres d'emploi diffusées en 2022
- Plus de 250 métiers



> Agent de surveillance de la voie publique (ASVP)



> Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)



> Chargé de support et système d'information



> Instructeur de dossier : état civil, urbanisme, etc.



> Gestionnaire des ressources humaines



> Agent comptable



> Agent des espaces verts

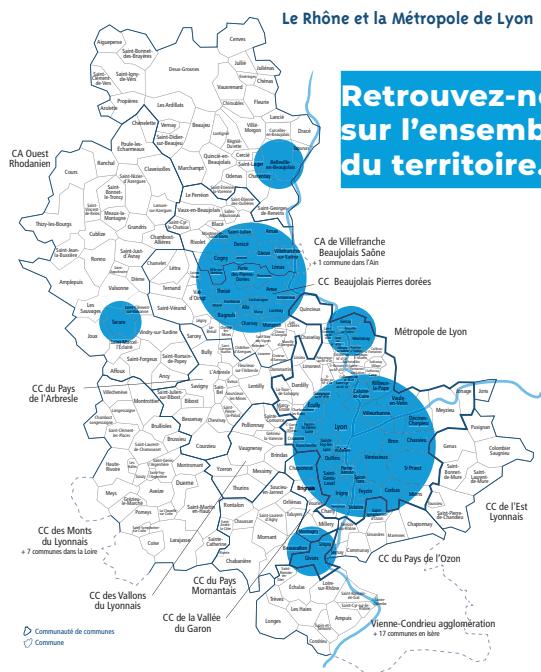


> Technicien maintenance
bâtiment



Les acteurs du dispositif

Le cdg69, Cap Emploi et France Travail vous proposent un parcours pour vous accompagner dans toutes vos démarches d'insertion au sein de la fonction publique territoriale.





Les différentes étapes du parcours HandiCo



Réunion d'information collective : se familiariser avec la fonction publique territoriale (FPT)

Avant d'envoyer des candidatures, vous devez vous familiariser avec votre futur employeur. Il est essentiel de connaître les principales caractéristiques de l'emploi public, cibler les métiers correspondant à votre profil ou vos inspirations et identifier les voies d'accès possibles.

Je souhaite intégrer le poste d'assistant RH. Le concours est-il obligatoire ?

Non, il existe d'autres voies pour accéder à la fonction publique, par exemple le recrutement direct sans concours.

Ateliers : Du CV à l'entretien, comment valoriser son expérience antérieure ?

Assistez aux réunions d'informations collectives TRE et repartez avec le mode d'emploi de la territoriale !





Comment intégrer le parcours ?

Vous êtes à la recherche d'un emploi et vous souhaitez intégrer la fonction publique territoriale ? Rejoignez le parcours HandiCo.

Pour cela, **rapprochez-vous de votre conseiller France Travail ou Cap emploi** afin de valider la compatibilité de votre projet professionnel avec l'environnement public.

Si vous n'êtes pas accompagné, nous vous invitons à contacter le Centre de gestion.



Contact

Service Handicap et Maintien dans l'emploi
04 72 38 49 72 - handicap@cdg69.fr

9, allée Alban Vistel - 69110 Sainte Foy-lès-Lyon

Plus d'informations : cdg69.fr